

Impact du passage des épreuves de cyclisme sur route dans votre ville

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 accueilleront plusieurs épreuves sur route : le marathon olympique, le Marathon Pour Tous et le cyclisme.

Le département des Yvelines sera traversé par les épreuves de cyclisme sur route :

- Épreuve hommes : le samedi 03 août 2024 de 11h00 à 18h15
- Épreuve femmes : le dimanche 04 août 2024 de 14h00 à 18h45

[Consultez les tracés sur le site Anticiper les Jeux](#)

Neauphle-le-Château sera particulièrement touchée le 03 août 2024, puisque les épreuves de cyclisme sur route se traverseront l'avenue de Châtron, entre Villiers-Saint-Frédéric et Saint-Germain de la Grange. Les déplacements dans ce secteur seront fortement impactés.

Les périmètres de sécurité et les restrictions de circulation à Neauphle-le-Château

La circulation motorisée sera interdite sur le parcours de la course 3h avant et au moins 2h après le passage du dernier coureur.

L'itinéraire de la course sera donc fermé à la circulation motorisée sur une durée de 5 heures autour du passage des athlètes.

Les axes suivants seront fermés à la circulation :

- **L'intersection de l'avenue de Châtron jusqu'à la rue des 100 Arpents sera fermée de 10h35 à 15h50.**

Pour la sécurité des athlètes, des barrières seront installées tout le long du parcours de la course en zone urbaine et aux intersections en zone rurale. Des points de cisaillement sont prévus pour permettre la traversée du parcours de la course, par les véhicules motorisés et les piétons.

- Les véhicules des riverains pourront donc traverser les axes routiers empruntés par la course, au niveau des points de cisaillement, jusqu'à 1h avant et 15 minutes après le passage des coureurs.
- Pour les piétons, les points de cisaillement seront ouverts jusqu'à 15 minutes avant le passage des coureurs et rouvriront 15 minutes après le passage du dernier coureur.